

Mercredi 09/01/2019

Etaient présents :

Pour l'administration du lycée :

Pour les représentants des parents :

M. Mora, Proviseur et Mme Lambert, Proviseur Adjoint

Parents délégués titulaires des classes de seconde, et parents élus au Conseil d'Administration. Présents une vingtaine de personnes sur 33.

Un lycée transformé

M. Mora rappelle qu'il passera dans toutes les classes de Seconde pour présenter la réforme et les choix d'enseignements de spécialités qui seront disponibles à Duby. A ce jour, il est passé dans 4 classes.

Cette réforme du baccalauréat a pour objectif de valoriser le travail continu, une meilleure prise en compte des goûts et aspirations des élèves, une meilleure réussite dans l'enseignement supérieur. Cette transformation comprend la suppression des filières actuelles (S, ES, L) pour la voie générale.

Il est proposé à tous les élèves de Seconde des heures d'aide à l'orientation pour les aider à préparer leur choix d'enseignements de spécialités.

Répartition des enseignements communs :

Il sera dispensé à tous les élèves les mêmes enseignements communs (16 h par semaine) : le français en classe de Première (qui sera remplacé par la philosophie en classe de Terminale), l'enseignement scientifique¹, l'histoire/géographie, l'enseignement moral et civique, deux langues vivantes (LV1 et LV2) et l'éducation physique et sportive.

La nouveauté avec l'«enseignement scientifique» : tous les élèves suivent cet enseignement en 1^{ère} et Terminale. Objectif : *la transmission des principaux concepts scientifiques essentiels pour comprendre le 21^e siècle et se familiariser avec processus de construction de la vérité scientifique.*

Attention : Les Mathématiques ne sont plus dans le tronc commun mais deviennent un enseignement de spécialité. Il faudra rester vigilant dans les choix et ne pas oublier que cette matière est souvent nécessaire dans les pré-requis du supérieur.

Enseignements communs	Première	Terminales
Français	4h	
Philosophie		4h
Histoire/Géographie	3h	3h
Enseignement moral et civique	0,5h	0,5h
Langue vivante 1 et 2	4,5h	4h
Education Physique et sportive	2	2
Enseignement scientifique	2	2

Enseignements de spécialité

En plus des enseignements communs, tous les élèves suivront des enseignements de spécialités : **4 h** par spécialité et par semaine en 1^{ère}, **6 h** par spécialité et par semaine en classe de Terminale.

Ils construisent ainsi leur parcours en choisissant :

- 3 enseignements de spécialité en classe de Première :
- ...puis l'abandon d'une spécialité en fin de Première et la conservation de...
- 2 enseignements de spécialité en classe de Terminale.

(1) Sera dispensé par le professeur de SVT ou de physique. Le contenu : la transition numérique, la transition écologique, bioéthique et l'intelligence artificielle.

(2) <http://www.education.gouv.fr/cid131841/elaboration-des-projets-programme-futur-lycee.html>

(3) HGEOPO : Dispensée par un enseignant d'HG ou de SES

(4) HLP : Dispensée par un enseignant de littérature ou Philosophie

Les élèves en section internationale Britannique (OIB) suivront comme tous les élèves, les enseignements communs, les enseignements de spécialité qu'ils choisiront et, comme c'est le cas aujourd'hui, les disciplines afférentes à la section internationale (langue et Littérature anglais et HG). Ces disciplines ne sont pas des enseignements de spécialités, elles seront dispensées dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui, avec le même quota d'heures.

Enfin les épreuves du bac sont modifiées. Des épreuves continues et communes seront réparties sur deux années (en classes de Première et de Terminale) et seront organisées par le lycée. L'évaluation sera mieux répartie, mais il faut s'attendre à ce que les 2 années à venir soient un peu « cobaye ».

A noter des spécialités nouvelles et intéressantes font leur apparition. Les parents et les élèves sont invités à lire le contenu des programmes par matière qui ont été TRES largement modifié²

Les enseignements de spécialité à Duby

- Huit enseignements de spécialité seront dispensés au lycée Georges Duby : 3 à choisir en 1ère pour un volume horaire de 12h - 2 à choisir en Terminale pour 12h
 - ✓ Histoire des arts (HIDA)
 - ✓ Histoire/géographie/géopolitique et sciences politiques (HGEOPO)
 - ✓ Humanités/littérature et philosophie (HLP)
 - ✓ Langue, littérature et culture anglaise (LLCE) – **Seul choix exclu pour les élèves en OIB**
 - ✓ Sciences économiques et sociales (SES)
 - ✓ Sciences de la vie et de la Terre (SVT)
 - ✓ Physique-chimie (SPC)
 - ✓ Mathématiques.
- Des enseignements optionnels : 1 à choisir parmi 4 choix possibles en **Première** pour un volume horaire de 3h - Jusqu'à 2 parmi 6 choix en **Terminale** pour un volume de 3 à 6h.
 - ✓ **Histoire des arts (HIDA)**
 - ✓ **Arts Plastiques (APLA)**
 - ✓ **Italien LV3**
 - ✓ **Latin**
 - * **Maths Expertes** OU **Maths Complémentaires**
 - * **Latin**
 - * **Histoire des arts** OU **Arts Plastiques**
 - * **Italien LV3**

A NOTER :

- Les matières optionnelles ne bénéficieront pas d'évaluation finale en Terminale, mais seulement des notes de contrôles qui seront sur les bulletins.

- L'option Maths expertes ne sera accessible que si l'élève a choisi Maths en spécialité. (sera nécessaire pour CPGE, Ecole Ingénieur...)

- L'option Maths complémentaires pourra être utile par exemple à un élève qui aurait pris Maths en 1^{ère} parmi ses 3 choix, qui l'abandonne en choix de spécialités en fin de Première mais le conserve en option en Terminale car nécessaire pour son projet de post bac (Ecole de commerce, Médecine...)

Ces enseignements ont été choisis après discussion avec les lycées du réseau (Aix en Provence et périphérie), en tenant compte de l'existant au sein du lycée Georges Duby notamment des professeurs en poste et des disciplines déjà en place.

Les enseignements de spécialité ne sont pas mutualisés (on ne pourra pas les suivre dans un autre lycée car absent de Duby et présent à Zola par exemple). Pour les enseignements de spécialité qui ne sont pas proposés par le lycée et que l'on veut absolument, il faudra changer d'établissement. Le changement d'établissement relève de l'orientation, une dérogation n'est pas nécessaire. L'élève en fait la demande au lycée qui en fait la demande auprès des instances intéressées. **Il est conseillé par M. Mora, d'être certain de son choix d'enseignement de spécialité avant de changer d'établissement**, et d'être sûr de ne pas abandonner cet enseignement de spécialité en fin de Première.

(1) Sera dispensé par le professeur de SVT ou de physique. Le contenu : la transition numérique, la transition écologique, bioéthique et l'intelligence artificielle.

(2) <http://www.education.gouv.fr/cid131841/elaboration-des-projets-programme-futur-lycee.html>

(3) HGEOPO : Dispensée par un enseignant d'HG ou de SES

(4) HLP : Dispensée par un enseignant de littérature ou Philosophie

Si un élève se rend compte qu'il s'est trompé dans le choix de sa matière, il pourra en changer avant la fin du 1^{ère} trimestre de la classe de Première (sous réserve de places disponibles). Attention : il paraît difficile d'envisager qu'un élève puisse changer de matière entre la 1^{ère} et la Terminale (car il y a une suite logique dans les programmes)

Concernant l'enseignement de spécialité « Numérique et sciences informatiques », le lycée se réserve la possibilité d'étudier la mise en place de cet enseignement en fonction du nombre de demandes.

M. Mora indique que selon lui, trois critères sont à prendre en compte pour le choix des enseignements de spécialités :

- **Le goût de l'élève pour une matière**
- **Ses compétences**
- **Les études post BAC envisagées et ses attendus**

Il est important de noter que l'équipe enseignante se prononce en fin de seconde sur le passage ou non en 1^{er} GT ou Technique ou le redoublement, mais pas sur les choix de spécialités. Les enseignements de spécialités sont le choix de l'élève. Les professeurs conseilleront l'élève mais ne peuvent pas refuser l'affectation d'un élève à un enseignement de spécialité. Les élèves choisissent ce qu'ils veulent, **mais attention à garder une cohérence pour répondre aux attendus des universités et écoles du post bac** (pas de parcours trop « fantaisistes » qui ne correspondraient à aucune voie de supérieur). Attention également au volume horaire et au fort coefficient de ses matières dans les évaluations finales (coefficient 16 pour chacun des 2 enseignements de spécialités maintenus en Terminale... soit un coef 32 sur ces 2 seules matières...)

Des heures d'aide à l'orientation sont prévues à cet effet en classe de seconde. Il s'agit d'un dialogue régulier entre l'élève et le professeur principal qui a pour but d'aider l'élève dans le choix de ses spécialités. Il est également précisé par M. Mora que l'organisation de ces enseignements est à la charge du lycée. M. Mora n'a pas de craintes particulières concernant une forte demande pour certains enseignements. Ses craintes porteraient plutôt sur des enseignements dont la demande serait faible.

En classe de seconde ; les élèves devront donc choisir les trois spécialités qu'ils étudieront en classe de Première : ils feront un premier choix au second trimestre de 2nde, et un choix définitif au 3^{ème} trimestre.

Puis à la fin de la Première ils garderont deux spécialités (sur les 3 choisies) qu'ils étudieront en classe de Terminale. Ils abandonneront donc une des trois spécialités afin d'affiner leur projet d'étude et d'approfondir les disciplines qu'ils étudieront dans l'enseignement supérieur. Ce qui permettra aux élèves d'avoir un niveau de compétences adapté aux attendus de l'enseignement supérieur.

Contenu des enseignements de spécialité

Deux nouvelles disciplines au lycée Georges Duby relèvent des enseignements de spécialité :

- Histoire Géographie Géopolitique et Sciences Politiques
- Humanité Littérature et Philosophie.

Sachant que les programmes des enseignements de spécialités ne sont connus que depuis trois semaines, 4 enseignements sont évoqués :

Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques³ : une approche pluridisciplinaire à partir de plusieurs points de vue. Histoire (longue durée), géographie (organisation de l'espace), SPO (étude de phénomènes liés à la spécificité de la politique), Géopolitique (rivalités et enjeux de pouvoir). Discipline déclinée en 5 thèmes :

- 1) Comprendre un régime politique : la démocratie
- 2) Les puissances internationales
- 3) Les divisions politiques du monde : les frontières
- 4) S'informer
- 5) Relation états/religion

(1) Sera dispensé par le professeur de SVT ou de physique. Le contenu : la transition numérique, la transition écologique, bioéthique et l'intelligence artificielle.

(2) <http://www.education.gouv.fr/cid131841/elaboration-des-projets-programme-futur-lycee.html>

(3) HGEOPO : Dispensée par un enseignant d'HG ou de SES

(4) HLP : Dispensée par un enseignant de littérature ou Philosophie

Humanités, littérature et philosophie⁽¹⁾ : solide formation dans le domaine des lettres, de la philosophie et des sciences humaines. Spécialité recommandée pour les carrières liées à l'enseignement, la culture et la communication.
4 objets d'études sur 4 semestres :

- 1) La parole, ses pouvoirs, ses fonctions et ses usages
- 2) Les manières de se représenter le monde et comprendre les sociétés humaines
- 3) Relation des êtres humains et du moi
- 4) Définition du moderne et du contemporain

Langue littérature et cultures étrangères - anglaise : il s'agit d'une « super » classe Européenne dont l'objectif est que les élèves soient bilingues à la fin de la classe de Terminale. Cette spécialité ne concerne pas les élèves en section internationale Britannique qui ont un niveau plus élevé que les attendus pour cet enseignement. 2 thématiques en Première :

- 1) Thématique "Imaginaire"
- 2) Thématique "Rencontres"

Mathématiques : le programme change avec la réforme. Il sera d'un niveau plus élevé que celui de la filière « S » actuelle. Cependant, plus accessible en classe de Première, il deviendra beaucoup plus exigeant en classe de Terminale. Cet enseignement vise les élèves ayant une appétence pour les mathématiques notamment en classe de Terminale et souhaitant évoluer vers des carrières scientifiques.

Les enseignements optionnels

Les options proposées par le lycée en classe de Première : Italien LV3, histoire des arts, arts plastiques et latin. Les élèves auront la possibilité de choisir une option parmi ces 4 options.

Les options proposées en classe de Terminale : mathématiques expertes (3h par semaine), mathématiques complémentaires (3h par semaine), italien LV3, histoire des arts, arts plastiques et le latin. Les élèves pourront en classe de terminale choisir 2 options parmi ces 6 options.

Le contenu de l'option « mathématiques complémentaires » serait : les fonctions, les statistiques, les probabilités,... Tous les contenus des enseignements optionnels ne sont pas encore connus.

Ces options ne contribuent que de façon minimale à la note finale du BAC.

Cependant, il peut-être très intéressant pour un élève ayant fait le choix d'étudier la spécialité « Mathématiques » en classe de Première, selon son projet d'étude supérieure :

- de l'abandonner en classe de Terminale au profit d'un autre enseignement de spécialité et d'opter pour l'option « mathématiques complémentaires ». Pour l'élève qui ne souhaite pas devenir « mathématicien » ou ingénieur, mais faire « Sciences Po » par exemple
- de garder la spécialité « mathématiques » en classe de Terminale et d'opter pour l'option « mathématiques expertes ». Ceci présente l'avantage pour un élève qui souhaite faire des études de mathématiques de bénéficier en classe de Terminale de 9h de cours de mathématiques par semaine.

L'enseignement optionnel « mathématiques expertes » ne sera proposé qu'aux élèves ayant choisi la spécialité « mathématiques » en classe de Première et la gardant en classe de Terminale.

S'agissant de l'option « mathématiques complémentaires », elle ne sera proposée qu'aux élèves ayant fait le choix de la spécialité « mathématiques » en classe de Première et ne la gardant pas en classe de Terminale.

- (1) Sera dispensé par le professeur de SVT ou de physique. Le contenu : la transition numérique, la transition écologique, bioéthique et l'intelligence artificielle.
- (2) <http://www.education.gouv.fr/cid131841/elaboration-des-projets-programme-futur-lycee.html>
- (3) HGEOPO : Dispensée par un enseignant d'HG ou de SES
- (4) HLP : Dispensée par un enseignant de littérature ou Philosophie

Les Portails

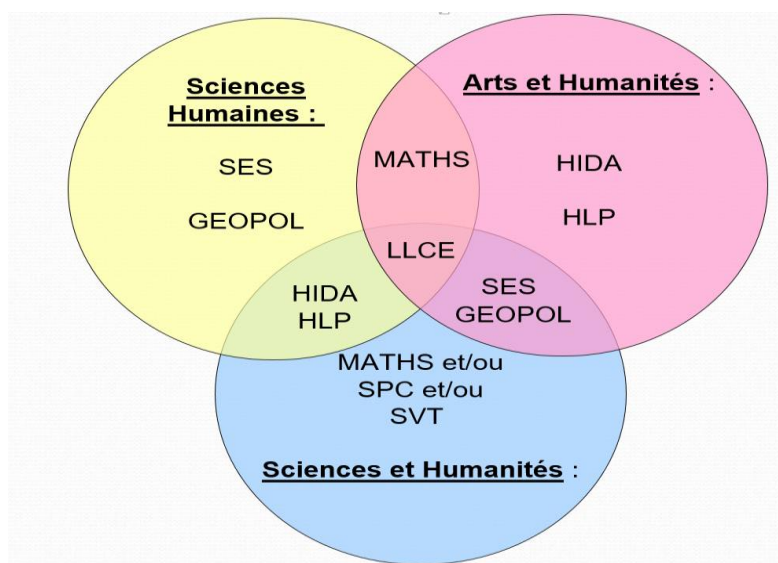
Même si les directives du rectorat sont de ne pas chercher à reproduire les filières, il a été mis en place une notion de portails pouvant guider le choix des spécialités en fonction du projet de l'élève et du post bac, voie moyenne qui offre des **menus ouverts sur des parcours cohérents**.

Les portails représentent les différents parcours possibles. Ils intègrent les enseignements de spécialité. Les élèves auront la possibilité de naviguer d'un portail à un autre. Ces portails présentent donc des parcours cohérents mais ouverts. La pluridisciplinarité garantie des passerelles, une orientation différenciée. Les portails laissent aux élèves la possibilité d'avoir une orientation choisie et assez précise dès la fin de la seconde, mais aussi de permettre à certains élèves de garder des choix possibles en fin de 1^{ère}, voire d'envisager des passerelles.

Sont disponibles :

- Portail Arts
- Portail Lettres et Sciences Humaines
- Portail Mathématiques, Sciences et Numérique.

Portail lycée Georges Duby : Premières générales



Ex 1 : dans un portail Arts et Humanités, avec une entrée <Histoire de l'Art>, un élève pourra choisir <Humanités Littérature et Philosophie>, OU <Mathématiques> et pour une troisième spécialité, <Langue Littérature Etrangère> OU <Histoire géo, géopolitique et Sc politiques> (dans schéma, notation GEOPOL = HGEOPOL)

Ex 2 : dans un portail sciences, avec une entrée <Mathématiques>, un élève pourra choisir <Physique> et <SVT> OU BIEN <SES> et <Physique>. Dans ce dernier cas, en fin de 1^{ère}, soit l'élève abandonnera la <physique> pour se consacrer à une consolidation dans le domaine économique et juridique, OU BIEN, préférera abandonner les <SES> et se consacrer à un approfondissement dans le domaine scientifique.

Ex 3 : Un lycéen désirant intégrer Sciences Po choisira en classe de Première les enseignements de spécialité : <SES>, <Géopolitique> et <Mathématiques> ou <Humanités Littérature et Philosophie> (HLP). Il choisira en classe de Terminale : <SES> et <Géopolitique> et en enseignement optionnel <Mathématiques Complémentaires>.

Ex 4 : Un lycéen souhaitant faire médecine choisira en classe de première : <Mathématiques>, <physique/chimie> et <SVT>. En classe de terminale : <Mathématiques>, <Physique/Chimie> ou <SVT> et en enseignement optionnel

- (1) Sera dispensé par le professeur de SVT ou de physique. Le contenu : la transition numérique, la transition écologique, bioéthique et l'intelligence artificielle.
- (2) <http://www.education.gouv.fr/cid131841/elaboration-des-projets-programme-futur-lycee.html>
- (3) HGEOPOL : Dispensée par un enseignant d'HG ou de SES
- (4) HLP : Dispensée par un enseignant de littérature ou Philosophie

<Mathématiques expertes> ou abandonnera la spécialité <Mathématiques> et choisira les enseignements de spécialité <SVT> et <Physique/chimie> et optera pour l'enseignement optionnel <Mathématiques complémentaires>.

Le supérieur et les passerelles :

Tout ne se décide pas en classe de Seconde et de Première. Les élèves disposeront de la possibilité de changer d'enseignements de spécialité avant la fin du 1er trimestre de la classe de Première sous condition de places disponibles.

Le premier trimestre de la classe de Première est une découverte des spécialités que l'élève a choisies en classe de Seconde. Au 3ème trimestre de la classe de Première, il est également possible d'abandonner une spécialité ce qui permet de changer de portail. Il est vivement recommandé de bien réfléchir au passage de 3 à 2 enseignements de spécialités en Terminale.

Le lycée échange avec les établissements de l'enseignement supérieur mais ils n'ont pas encore de visibilité sur les enseignements de spécialité à recommander selon le parcours d'étude envisagé.

Les attendus seront disponibles sur « Parcoursup » l'année prochaine.

Le nouveau baccalauréat 2021

Le contrôle continu représente 40% de la note finale

- 10% fourni par les bulletins scolaires de Première et Terminale
- 30% fourni par les épreuves communes de contrôle continu : 2 sessions en Première et 1 en Terminale. Ces épreuves concernent les disciplines non évaluées lors des épreuves finales et la discipline de spécialité non poursuivie en Terminale (qui sera évaluée au 3ème trimestre de 1ère).

Pour garantir l'égalité entre tous, les copies sont anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève. Les sujets sont issus d'une banque nationale numérique. L'EPS est évaluée tout au long de l'année de Terminale.

Les épreuves Terminales représentent 60% de la note finale

- 1 épreuve anticipée de français en Première : Français écrit et oral – comme aujourd'hui
- 4 épreuves en Terminale :
 - ✓ 2 sur les enseignements de spécialité
 - ✓ Philosophie
 - ✓ Grand Oral - 20 minutes basé sur un projet centré sur les 2 spécialités, préparé dès la Première mais surtout en Terminale. Beaucoup de chose reste encore à préciser.

Les coefficients prévus du nouveau baccalauréat :

	Epreuve	Coefficient	Total	
Terminales	Français	10	200	1200
	Philo	8	160	
	Oral	10	200	
	S1**	16	320	
	S2**	16	320	
Continu	Bulletin	10	200	800
	E3C*	30	600	
			2000	2000

*E3C : les trois épreuves communes en classe de Première et de Terminale

** S1 et S2 : enseignements de spécialité

Dans ce contexte M. Mora évoque une possible semestrialisation des enseignements du fait des modalités d'évaluation à mettre en place (pour qu'ils ne soient pas en évaluation perpétuelle entre les épreuves de contrôle

- (1) Sera dispensé par le professeur de SVT ou de physique. Le contenu : la transition numérique, la transition écologique, bioéthique et l'intelligence artificielle.
- (2) <http://www.education.gouv.fr/cid131841/elaboration-des-projets-programme-futur-lycee.html>
- (3) HGEOPO : Dispensée par un enseignant d'HG ou de SES
- (4) HLP : Dispensée par un enseignant de littérature ou Philosophie

continu et les DS pour avoir des notes dans une moyenne par disciplines). A voir comment cela peut s'articuler avec les besoins des élèves qui veulent partir étudier à l'étranger ou hors parcoursup et à qui on demande le bulletin du 1^{er} trimestre (dossier à déposer avant janvier) pour postuler.

Le lycée prévoit d'organiser une réunion plénière de présentation de cette réforme à destination de tous les parents d'ici le mois de février 2019.

Compte-rendu rédigé par les représentants Apelevia & Peep,
P/ les parents d'élèves de Seconde

- (1) Sera dispensé par le professeur de SVT ou de physique. Le contenu : la transition numérique, la transition écologique, bioéthique et l'intelligence artificielle.
- (2) <http://www.education.gouv.fr/cid131841/elaboration-des-projets-programme-futur-lycee.html>
- (3) HGEOPO : Dispensée par un enseignant d'HG ou de SES
- (4) HLP : Dispensée par un enseignant de littérature ou Philosophie